

DEC141930DR13

Décision portant délégation de signature aux responsables de la Délégation Languedoc-Roussillon, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Ghislaine Gibello, déléguée régionale de la délégation Languedoc-Roussillon

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n° 100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision n°080155DAJ du 7 janvier 2009 nommant Mme Ghislaine Gibello, déléguée régionale pour la circonscription Languedoc-Roussillon ;

Vu la décision n°130961DR13 du 24 juin 2013 nommant Mme Gwladys Maure, aux fonctions de responsable du service des ressources humaines de la circonscription Languedoc-Roussillon ;

Vu la décision n°133474DAJ du 10 décembre 2013 nommant M. Jocelyn Méré, aux fonctions d'adjoint au Délégué Régional de la circonscription Languedoc-Roussillon ;

Vu la décision n°141810DAJ du 9 juillet 2014 nommant M. Guillaume Rochet, aux fonctions de responsable du service partenariat et valorisation de la circonscription Languedoc-Roussillon

DECIDE :

Article 1^{er}

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Ghislaine Gibello, déléguée régionale pour la circonscription Languedoc-Roussillon, délégation est donnée à M. Jocelyn Méré, Adjoint à la déléguée régionale, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Ghislaine Gibello, de M. Jocelyn Méré, délégation est donnée à Mme. Gwladys Maure, Responsable du service ressources humaines, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Ghislaine Gibello, de M. Jocelyn Méré, de Mme Gwladys Maure, délégation est donnée à M. Guillaume Rochet, Responsable du service partenariat et valorisation, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Ghislaine Gibello, de M. Jocelyn Méré, et de Mme Gwladys Maure, de M. Guillaume Rochet, délégation est donnée à :

Mme Françoise Ravier, Ingénieur d'étude, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire et des attributions de la Cellule Affaires Générales,

Mme Brigitte Dongan, Assistant Ingénieur, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire et des attributions du Service Financier,

Mme Laure Di Meilla, Assistant Ingénieur, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire et des attributions du Service Financier.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 17 juillet 2014

La déléguée régionale
Ghislaine Gibello